

Pour la 3^{ème} fois et la première à Manosque (merci à nos amis manosquins pour leur accueil), Je m'adresse à vous pour les vœux de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers.

Je tiens à excuser Mr le Préfet, Mr le Président du Conseil Général des Alpes de Haute Provence, représenté par Mr Rolland AUBERT, Mr le Maire de Corbières.

Je souhaite faire un bilan sur l'année écoulée avec les dossiers en cours, avec des notes positives, mais également avec des interrogations sur certains sujets. Mais avant quelques remerciements.

Notre conseil d'administration a été renouvelé début octobre 2009, avec de nouveaux membres.

Je tiens à remercier l'ensemble du CA pour leur implication au niveau associatif. Pas toujours facile de trouver la disponibilité pour se rendre à l'autre bout du département pour une réunion, une représentation de l'UDSP pour une cérémonie officielle, une prise de commandement, un enterrement d'un collègue SP. Merci à vous pour votre présence lors de ces moments.

Je sais que je peux compter sur vous et vous en remercie. Merci à Micheline, toujours présente par tous les temps. Que serait aujourd'hui notre union sans notre dévouée secrétaire ? Micheline travaille sans relâche pour le bien de tous les sapeurs pompiers qu'ils soient jeunes, actifs ou retraités. Un énorme merci.

Je remercie tous les personnels SPP, SPV et PATS, impliqués dans les commissions que ce soit pour le social, la formation des JSP, les formations PCS 1 en entreprises, dans les collèges, le sport, la communication et j'en oublie.

Merci à vous sapeurs pompiers, qui pour rien, pas un euro, oeuvrez dans ce réseau associatif, à titre purement bénévole. Solidarité, fraternité, désintéressement, courage et dévouement sont des valeurs qui font la richesse des pompiers. C'est pour ces raisons que la nation nous reconnaît comme l'entité la plus aimée. Merci à notre Directeur (parti en Ardèche), et toute son équipe de Direction pour le travail réalisé et le soutien permanent qui est accordé à notre Union.

Merci à notre Directeur par intérim qui assure la continuité et l'écoute que le Colonel AMADEÏ avait mis en place. Merci mon Commandant, il reste beaucoup de travail à réaliser, de nombreux dossiers à finaliser, mais je vous fais confiance. J'en profite pour souhaiter la bienvenue au Lieutenant Colonel CLAVEAU qui prendra très prochainement les fonctions de Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de ce beau département.

Merci à Mr le Préfet, son Directeur de Cabinet, Mr le Président du Conseil Général et tous les membres, les parlementaires, les élus, les membres du CASDIS autour du Président Gilbert SAUVAN, qui reconnaissent la grande valeur des sapeurs pompiers.

A vous tous un grand merci pour votre engagement.

Les avancées obtenues depuis 2006 grâce aux Unions, Régions et notre Fédération sont nombreuses. J'en citerai quelques unes pour rappeler le travail ayant été réalisé au sein des instances associatives :

- Réforme de l'organisation du secours à personnes,
- Maintien des contributions communales et inter communales au budget des SDIS,
- Revalorisation des vacations horaires,
- Réforme de la formation des JSP,
- Préservation des spécificités des formations sapeurs pompiers dans le cadre de la réforme du secourisme,
- Agrément national de sécurité civile, permettant aux Unions d'enseigner les premiers secours en équipe et d'assurer des dispositifs prévisionnels de secours,
- Création d'un label employeur partenaire des SP, symbole fort, reconnaissant l'implication de l'employeur de SPV aux côtés du SDIS,
- Création d'un contrat à durée déterminée de SPV pour répondre à des besoins spécifiques,
- Constitution d'un régime indemnitaire pour le SSSM,
- Mise en œuvre du plan d'action relatif à la disponibilité des volontaires pendant leur temps de travail,
- Elargissement des accès de major à lieutenant; procédure exceptionnelle de nomination au grade de lieutenant des majors SPP « reçus / collés » issus de la promotion sociale de 2007,
- Création et extension nationale du bac pro « Sécurité – Prévention » et développement de la procédure de la VAE,
- PFR : mise en œuvre du régime, revalorisation des rentes,
- Résolution des problèmes d'inversion de carrière subis par certains lieutenants SPP,
- Participation des sapeurs pompiers de France au défilé du 14 Juillet sur les Champs Elysées...

L'année 2009 sera une année qui devra être marquée dans les annales du volontariat et l'histoire des sapeurs pompiers.

La Fédération, les unions régionales, départementales s'investissent sans relâche pour préserver cet engagement citoyen qui, en toute complémentarité avec les professionnels, assure les secours quotidiens de proximité et permet de disposer des forces rapidement mobilisables en cas de crise majeure. Depuis quelques années en effet, les effectifs de SPV se contractent, dans certains coins du département. Les contraintes toujours plus nombreuses, se font de plus en plus pesantes.

Le volontariat de sapeur pompier change, sous les effets conjugués de l'évolution de notre société et de la réorganisation des services d'incendie et de secours.

Le décret dit de mesures urgentes est paru le 14 Octobre 2009. La fédération aidée et soutenue par les UR, UD a défendu avec vigueur et opiniâtreté ce texte, qu'elle a porté jusqu'aux plus hautes autorités de l'Etat. Elle a ainsi su faire valoir les attentes légitimes des sapeurs pompiers en faveur de l'amélioration des vacations horaires et des diverses dispositions pour faciliter l'accès et l'exercice du Volontariat, apporter des ajustements au régime PFR et maintenir

les allocations de vétérance et de fidélité au conjoint survivant. Ces propositions visent à inscrire le volontariat dans les 10 ans à venir, tout en préservant sa nature.

En effet, outre des mesures concernant le management, la formation et la reconnaissance du volontariat (y compris au sein de la corporation), il préconise fortement de reconnaître dans un texte législatif la nature spécifique de l'engagement SPV, ce qui permettrait de le déconnecter des règles du travail auxquelles on tente de le soumettre, de conforter la protection sociale et de conférer une meilleure protection pénale aux SPV. Un groupe de travail associant représentants de l'état, des élus, la FNSPF, a été installé le 14 Décembre dernier.

J'espère que l'adoption d'une loi sur le volontariat sera rapidement instaurée. Elle permettra également de mieux reconnaître le rôle du réseau associatif dans l'activité du SP. Il n'y a pas de caserne sans amicale et il n'y a pas d'amicale sans caserne. Il est temps qu'une loi reconnaisse ce qu'apporte les amicales, les unions, ainsi que la fédération dans la vie des sapeurs pompiers : protection sociale, protection juridique, défense des valeurs, convivialité, vie sportive

Je m'arrête un instant sur le social, et me permets de rappeler (j'entends trop souvent mais à quoi sert une amicale, une union ?), qu'une amicale existe pour aider les sapeurs pompiers qui malheureusement peuvent se retrouver dans des situations précaires, suite à une perte de travail, une séparation ... C'est bien ce qui est inscrit dans les statuts à l'article premier. L'amicale n'est pas là que pour le voyage ou les festivités. L'action sociale au sein de l'UDSP, des amicales est essentielle dans notre structure associative. Je souhaite mettre en place avec l'aval du CA de l'UDSP, au sein des amicales un délégué social, au même titre que nous avons un délégué sport, délégué des anciens ... Car aujourd'hui les SP connaissent mal les aides, le fonctionnement et l'existence même des œuvres sociales. Nous aurons l'occasion lors des prochaines rencontres dans les compagnies de vous proposer quelques actions peu coûteuses, afin de maintenir cette chaîne de solidarité pour qu'aucun collègue SP ne soit laissé au bord de la route. Ca me fait mal d'entendre dire qu'un sapeur pompier se trouve dans une situation difficile et que rien n'est fait. Il est important que chaque SP soit unioniste pour que lui-même et sa famille puissent bénéficier de la protection sociale proposée par l'UDSP et toute la chaîne de solidarité.

Anciens

Egalement soucieuse de consolider les liens intergénérationnels, l'Union Départementale s'attache à valoriser les actions des anciens. Je remercie le Président Antoine RIVAS qui a repris le flambeau après Fernand WERY. Merci aussi à toute la section des anciens pour leurs actions et la dernière en date remise d'un ensemble vidéo projecteur et ordinateur à la toute nouvelle section des JSP à Seyne les Alpes.

JSP

Cette année encore les sections des Jeunes Sapeurs Pompiers fonctionnent parfaitement dans la majorité. Le travail bénévole réalisé par les formateurs, animateurs, mérite, messieurs les chefs de centre votre aide et votre soutien. Je vous invite à participer à leur séance d'instruction. Les JSP sont notre avenir, et quand on leur demande demain que feras-tu ? Je serai Pompier. Les JSP ont montré leur savoir faire mais également leur passion lors des manœuvres pendant le magnifique congrès 2009 à PEYRUIS. Derrière cette formation JSP, ne les décevez pas. Intégrez ces jeunes, je le répète c'est la relève de demain.

Formation

Depuis le lancement de la réforme de la formation 2006, l'UDSP, la FNSPF pèsent de tout leur poids pour que celle-ci s'adapte aux contraintes humaines et aux besoins opérationnels du SDIS.

En revanche il faut arrêter de vouloir créer des modes de sélection et d'évaluation des candidats toujours plus complexes, sans pour cela avoir de plus value. L'UDSP poursuit son action en faveur d'une politique de prévention et d'incitation à la pratique sportive et une hygiène de vie chez les SP, mais reste farouchement opposé à tout projet de dispositif physique réglementaire contraignant et sanctionné en termes d'aptitudes.

SPP

Pour les SPP, devant les changements apportés par la modernisation de la fonction publique et les problèmes posés par le concours actuel de sapeur (trop de jeunes réussissent le concours mais ne trouvent pas de département pour les recruter), la Fédération et tout le réseau étudient les possibilités des voies d'accès et des modalités de déroulement de carrière aux besoins de la profession. Des collègues SPP ont rejoint l'UDSP et siègent dans les commissions départementales, régionales et font remonter les problématiques au plus haut niveau.

SSSM

Outre son action en faveur de la reconnaissance de la place et du rôle du SSSM dans le cadre de la réforme du secours à personne, notre fédération s'est engagée pour renforcer l'attractivité des emplois et des carrières au sein du SSSM et en faciliter l'accès. Un projet de gestion des médicaments et autres produits des pharmacies à usage intérieur est en cours pour notre SDIS.

Finances

Quelques mots à présent sur le financement des SDIS. En effet le rapport de la mission d'évaluation et de contrôle de la commission des finances des SDIS critique avec beaucoup de démagogie et d'informations erronées la gestion des SDIS. Ce rapport avance des propositions particulièrement dangereuses pour le seul service public de proximité subsistant, disponible 24h/24, 7J/7 et qui effectue plus de 4 millions d'interventions par an (soit une toutes les 7,8 s) pour un coût de seulement 78 € par an et par habitant, ce qui se situe dans la moyenne des pays européens pour un champ de missions plus large.

Des voix légitimes et raisonnables se sont élevées récemment pour défendre, de manière constructive, aux côtés des SP, la qualité des secours apportés aux français et œuvrer à renforcer le dispositif de sécurité civile de notre pays comme le prévoit le livre blanc sur la défense et la sécurité nationale.

Secours en Montagne

Une demande d'évaluation des SP dans le secours en montagne va être faite auprès de la DSC.

Surpris par cette décision et après interrogation, cette évaluation va permettre de confirmer (ce que nous savons déjà depuis longtemps) et de montrer que les compétences des SP (formations, recyclages identiques aux autres entités faisant du secours en montagne) sont reconnues par les hautes instances. Le champ d'application et d'intervention pourrait être étendu à tout le département à nos sapeurs pompiers, en alternance par exemple.

Secours à Personne

Un suivi sur l'application du référentiel SAP est en cours. En revanche je suis très choqué quand une demande de secours est initiée et que le médecin régulateur vous répond : amener la personne aux urgences dans votre véhicule. Pourquoi pas pour une entorse, mais quand il s'agit d'un trauma facial avec saignement abondant en continu suite à une chute de 1,5 m d'une jeune fille de 8ans, je m'interroge et dénonce ces pratiques non inscrites dans le référentiel SAP. A suivre.

Sport

Les nombreuses manifestations sportives attirent de plus en plus de SP et je vous en félicite. La commission sport propose chaque année de nouvelles activités. On a pu voir un tournoi de Hand, la réapparition du Ball Trap. Merci à vous et tous les sportifs, CIS, amicales qui s'investissent toujours plus pour rendre ces journées conviviales. Nous devons réfléchir pour mettre à l'honneur les sportifs lors du prochain congrès départemental, que je rappelle aura lieu le samedi 2 Octobre à Manosque.

2010

Les objectifs fixés par l'UDSP restent d'actualités, je dirai qu'ils n'ont pas été atteints ou partiellement. Pour cela nous allons passer la vitesse supérieure pour concrétiser ces propositions.

Elles concernent la chaîne de commandement, les astreintes, gardes officiers, formation des capitaines de SPV, et seront présentées au directeur. Egalement une proposition sur la mise en place d'un vrai monsieur Volontariat, qui pourra jouer un rôle essentiel dans le recrutement, les conventions, les partenariats, la fidélisation des SPV ...

J'ouvre une parenthèse, quelques rumeurs vont et viennent me chauffer les oreilles sur la fermeture de certains centres d'incendie et de secours des Alpes de Haute Provence.

Après quelques rencontres avec nos élus, directeur, rien n'est fondé, ni d'actualité.

Je referme la parenthèse.

Pour redonner un coup de jeune à notre UDSP, nous avons lancé un appel auprès de tous les pompiers pour réaliser un nouveau logo de l'Union. J'attire votre attention pour les pompiers créateurs, innovateurs, artistes pour créer ce logo. L'échéance étant le congrès départemental à Manosque.

Certaines commissions spécifiques et catégorielles n'ont pas d'animateur. J'invite les bonnes volontés à venir nous rejoindre afin de faire vivre ces commissions.

Le site Internet de l'UDSP géré d'une manière honorable par Anne Cécile, est consulté régulièrement par des pompiers mais également des civils. Vous pouvez apporter à notre site vos reportages, témoignages, photos.

J'aurai bien d'autres sujets à vous exposer mais je ne voudrai pas abuser de votre temps.

Enfin malgré un contexte pas toujours très rose, on se doit d'avoir une pensée pour tous nos camarades disparus, également à nos collègues touchés par le malheur, la maladie mais aussi nos collègues du carrefour Durance / Bléone avec les nombreux plans sociaux.

Pour terminer, je vous souhaite en mon nom et celui du CA de l'UDSP, à vous, vos familles, pour la nouvelle année, mes meilleurs vœux de bonheur, joie, prospérité et santé.

A toutes et tous une excellente année.

Je vous remercie de votre écoute.

Vive les pompiers des Alpes de Haute Provence.

Discours du Lieutenant VALLOIS Arnaud
Président de l'Union Départementales des Sapeurs Pompiers
des Alpes de Haute Provence.

Manosque le mercredi 20 janvier 2010

